

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 11 (1963)

Artikel: Fouilles gallo-romaines de la rue Étienne-Dumont à Genève : I.
Données stratigraphiques
Autor: Sauter, Marc-R. / Gallay, Alain
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727676>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FOUILLES GALLO-ROMAINES DE LA RUE ÉTIENNE-DUMONT A GENÈVE

I. DONNÉES STRATIGRAPHIQUES

par Marc-R. SAUTER et Alain GALLAY



N a déjà rapporté¹ sur les travaux de sondage archéologique que nous avons eu l'occasion de faire, au cours des derniers mois de l'hiver 1960, sur l'emplacement des maisons du n° 5 (anciennement 5 et 7) de la rue Etienne-Dumont (anciennement rue des Belles-Filles) à proximité immédiate du Bourg-de-Four, dans le laps de temps compris entre la démolition de ces immeubles sans cave et leur reconstruction.

Nous estimons de quelque utilité de revenir sur ces fouilles, malgré leur caractère limité, dû aux conditions difficiles de travail, et leurs résultats à première vue un peu décevants: en effet, contrairement à toute attente, il n'est apparu aucun vestige de construction de l'époque romaine – à part un segment d'aqueduc – et nous n'avons pu mettre en évidence aucune trace d'un niveau archéologique antérieur à celle-ci, alors que des trouvailles anciennes faites à proximité immédiate sont datables de l'âge du Bronze² et de l'époque de La Tène³, et que la situation topographique du site paraissait appeler des fondations romaines. La justification de ces pages nous semble résider dans le fait que pour la première fois dans la haute ville il a été loisible de conduire des recherches systématiques en terrain archéologique sans être soumis aux servitudes d'un chantier en activité, et qu'à cette occasion des observations ont pu être faites, des plans et des profils stratigraphiques relevés, qui méritent de toute façon d'être publiées avec quelque détail. Si le butin proprement archéologique est mince – encore que la récolte d'une abondante céramique dissociée par niveau ne soit pas un élément négligeable – les constatations que

¹ M.-R. SAUTER et Chr. DUNANT, *Fouilles dans la Genève romaine* [et non « moderne » comme imprimé par erreur !], dans *Musées de Genève*, n. s., 2, n° 15, mai 1961, pp. 9-12. L. BLONDEL, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1960-1961*, dans *Genava*, n. s., n° 9, 1961, pp. 3-11.

² R. MONTANDON, *Genève, des origines aux invasions barbares*, Genève, 1922, p. 156 (5a) (bibliographie).

³ R. MONTANDON, *ibid.*, p. 156 (5a-d) (bibliographie).

nous avons pu faire sur la topographie du lieu, et dont M. L. Blondel a déjà fait valoir quelques aspects, méritent d'être versées au dossier de la Genève antique. Ce nous est du même coup l'occasion de rendre un hommage concret à celui qui, plus que tout autre, a grossi ce dossier, grâce à ses innombrables et inlassables recherches tout au cours d'une cinquantaine d'années d'activité. Nous voulons espérer que, même libéré des devoirs de sa charge officielle d'archéologue cantonal, il voudra, longtemps encore, contribuer à accroître nos connaissances relatives au passé le plus lointain de cette cité qui lui doit tant.

I. LES FOUILLES

Si ces fouilles ont été handicapées par des conditions météorologiques difficiles ainsi que par le manque de temps et de collaborateurs réguliers en assez grand nombre, elles ont cependant bénéficié du concours de nombreuses personnes: M^{lle} Christiane Dunant, professeur à l'École d'architecture, en a assuré avec l'un de nous (M.-R.S.) la direction, tandis que l'autre des deux signataires (A. G.), aidé de M. P. Mœschler, tous deux assistants à l'Institut d'anthropologie, en assumaient la responsabilité pratique; MM. Mario Curti, technicien de chantier et fervent d'archéologie, et Gogniaz, son collègue, nous ont permis par leur aide efficace l'organisation du chantier, pour la sécurité duquel nous avons bénéficié des conseils de MM. Froidevaux et Stocker, ingénieurs; assistants, étudiants, maîtres du corps enseignant primaire et secondaire, collégiens, amateurs divers nous ont fourni leur collaboration plus ou moins longue.⁴ Les travaux ont commencé le 11 janvier 1960. Une tranchée étroite faite à la main par quelques ouvriers ayant permis de reconnaître l'épaisseur des couches superficielles (1 à 3), d'un intérêt archéologique restreint, nous avons confié à une machine le soin d'enlever celles-ci sur toute la surface disponible.⁵ Il fut alors possible de faire approfondir la tranchée principale (E-W) et de la recouper par plusieurs autres (plan, fig. 1). Nous n'avons pas complété cette prospection en profondeur par un décapage, étant donné l'absence de tout reste qui aurait indiqué la présence d'un sol en place (dallage, construction, etc.).

⁴ Dans l'ordre de la fréquence des jours de travail, il s'agit de MM. D. Balmas, Susz, Zelenka, Boimond, Guinand, Carrel, Anker, Morgan, M^{lles} Hæfely et Samyn, MM. Meylan, Hainaut, Wahl, Kayoumi, Naef et Donati; MM. Boésen, Paley, Hoiler, Rossé, Amberger, O. Chouet et Gautier. Ont aussi droit à notre reconnaissance M. Gioria, directeur de la voirie, qui a mis à notre disposition le matériel de chantier; M. E. Dériaz, directeur du cadastre, qui a fait placer des repères d'altitude; M. Sartorio, architecte, qui nous a autorisés à fouiller; enfin la Commission des monuments et des sites (M. Bordigoni, président) et le Département des travaux publics, qui ont permis la réalisation de notre entreprise.

⁵ Celle-ci se limitait à la partie sud de la parcelle libre, car le reste était encore occupé par des canalisations en fonction; c'est la raison qui nous a empêchés de découvrir à temps le tronçon d'aqueduc. Sur les 325 m² de la parcelle nous n'avions que 130 m² à disposition; nos sondages n'ont intéressé que 60 m² (plan, fig. 1).

Les fouilles, dont les journées de travail s'éspacèrent pour les raisons évoquées ci-dessus, et aussi à cause des résultats limités, ont été arrêtées le 31 mars.⁶ Peu après une entreprise pratiquait plusieurs sondages en puits destinés à juger du degré de résistance du terrain en vue de la construction à venir.

Enfin lorsque, à la fin de l'été de la même année, l'entreprise chargée des travaux de terrassement attaqua le terrain à la machine, celle-ci heurta et creva une construction profonde qui se révéla être un aqueduc. L'un de nous (A. G.) put faire (19-23 septembre 1960) quelques rapides observations et des mesures, des photographies purent être prises, mais il était trop tard pour reprendre des fouilles.

Les tranchées de sondage que nous avons creusées nous ont permis de mettre en évidence les éléments stratigraphiques du terrain qui recouvre en ce lieu le sol primitif vierge. Si l'observation stratigraphique empruntée aux géologues est la méthode de base de la préhistoire, elle a sa place aussi pour les périodes plus récentes. Trop d'exemples en ont fourni, en Suisse⁷ comme à l'étranger⁸, la preuve pour la seule époque romaine, pour qu'il soit nécessaire de justifier son emploi dans ce cas particulier.

Une série de profils au 1:10 ont été relevés, dont nous publions ici quelques-uns, réduits au 1:25 (fig. 3 à 6).⁹ Les matériaux d'intérêt archéologique récoltés au cours des travaux ont été, dans la mesure du possible, dissociés et marqués selon leur niveau d'origine.

Le repérage en plan se fait à l'aide d'un quadrillage métrique allant de 0 à 18 du sud au nord, et de 33 à 45 de l'ouest à l'est (plan, fig. 1).

II. LE TERRAIN ET LA STRATIGRAPHIE

Les démolisseurs de l'immeuble avaient laissé un sol fait d'une dalle de béton. Elle était soulignée en certains endroits par un hourdis de scories armé de lamelles métalliques tordues, reposant sur une mince couche de gravats ou, localement, de grosses pierres, elle-même sur une couche de sablon. Nous avons désigné d'un seul

⁶ Par ailleurs un délai nous avait été imparti, qui devait marquer le commencement des travaux de terrassements; ceux-ci débutèrent du reste avec un large retard.

⁷ Par exemple Vindonissa (Windisch AG), décharge publique du I^{er} siècle après J.-C. Voir par exemple V. von GONZENBACH, E. ETLINGER, etc., *Die Grabung am Schutthügel 1950*, dans *Jahresber. d. Ges. Pro Vindonissa*, Brugg, 1950-1951, pp. 20-48; *idem*, *Die Grabung am Schutthügel 1951*, *ibid.*, 1951-1952, pp. 29-50; V. von GONZENBACH, *Der Schutthügel von Vindonissa*, dans *Ur-Schweiz - La Suisse primitive* t. XV, 1951 pp. 22-26. Cf. *41. Jahrb. d. Schweiz. Ges. für Urgesch.*, 1951, pp. 113-116.

⁸ Par exemple Argentoratum (Strasbourg). Voir par exemple J.-J. HATT, *Stratigraphie et chronologie. Le passé de Strasbourg romain d'après les fouilles de 1947 et de 1948*, dans *Revue d'Alsace*, t. LXXXVIII, 1948, pp. 81-96.

⁹ Les relevés originaux sont déposés à l'Institut d'anthropologie de l'Université de Genève; des copies se trouvent au Musée d'art et d'histoire, où sont conservés les matériaux récoltés.

numéro (*couche 1*) ce complexe de niveaux minces de construction datant du XIX^e siècle et peut-être en partie du XVIII^e siècle. Son épaisseur maximum, à l'exception de ce que nous allons dire, est d'environ 50 cm. En un endroit (environ 5,50-6,50/39-41) nous avons constaté la présence d'une sorte de fosse de forme irrégulière qui entamait les couches sous-jacentes: elle était profonde d'environ 80 cm, le fond étant à environ 1 m 20 au-dessous de la surface. Deux de ses côtés et son fond étaient faits de briques claires; un crépi blanc recouvrait toutes les parois et le sol de cette curieuse poche, qui contenait des objets hétéroclites: briques, catelles de fourneau, moulure de cheminée en biscuit, fragments de stuc et de bois, et même un débris de soulier! Vers le haut on a recueilli un fragment de bol en bois peint en vert. Nous n'avons aucune explication à proposer de ce dépôt (coupe 1b, selon ligne 6, fig. 3).

La *couche 2* appartient peut-être au même complexe que la précédente. Elle est faite d'un remblai de terre caillouteuse jaunâtre: le « tout-venant », en langage de chantier. Epaisse en moyenne de 20 cm, elle était stérile.

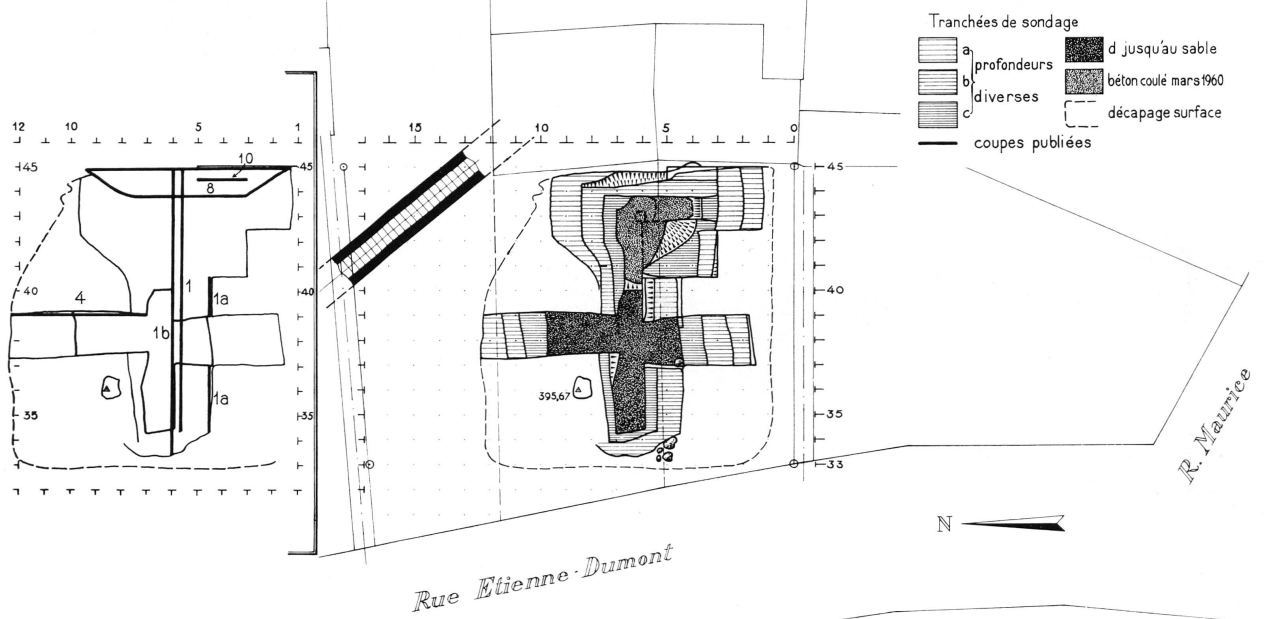
La *couche 3* (fig. 3; ligne 6) commence la série des niveaux anciens. Elle tranche presque partout très nettement sur les couches qui l'encadrent, tant par sa couleur que par sa consistance. C'est une terre très foncée, brune à brun noir, grasse, humide, et riche en matières organiques. Elle contient des cailloux et quelques blocs. En quelques points (par exemple sur la ligne 36, entre 6 et 8) elle offre des zones de couleur rouge brique qui sont probablement d'anciens sols; malheureusement ils ne sont pas en rapport avec des fondations. L'une de ces zones (sur la ligne 44 environ, en 5-6) se trouve immédiatement sous la couche 3. Au sud de la ligne 6 ce niveau a une épaisseur, hors des fosses, variant entre 30 et 90 cm, et il est à peu près horizontal, son fond se situant entre les cotes 394 et 394,50. En plusieurs endroits cependant la couche 3 pénètre dans le sommet de la 4 grâce à des fosses peu profondes. Au nord de la ligne 6 il ne s'agit plus de simple fosse, mais d'un plongement de la couche 3, dont nous n'avons pu observer de façon sûre que l'amorce (coupes 8 et 10, selon lignes 43, 50-44, 50, fig. 5; 4 selon 39-39, 50, fig. 6); nous fondant sur d'autres indices, nous croyons pouvoir penser qu'il continue (fig. 8 et ci-dessous p. 68).

Les irrégularités du fond de la couche 3 expliquent que celle-ci ait livré un matériel archéologique mélangé. En effet, si la céramique qu'elle contenait est surtout romaine (on y voit des éléments des couches 4 et d'autres plus tardifs), il s'y ajoute quelques débris de poterie médiévale, venus peut-être accidentellement. L'interprétation de ce niveau n'est donc pas aisée. La présence des sols rouges fait penser qu'elle ne s'est pas formée d'un seul coup, comme c'est le cas pour la plupart des niveaux de la couche 4; mais son homogénéité s'oppose à un dépôt de très longue durée. D'autre part le fait que cette couche 3 vient buter sur la ligne 44,50 sans que soit visible de tranchée de fondation contre un mur attribuable au moyen âge (coupe 1b, selon ligne 6, fig. 3) pourrait faire penser qu'elle s'est formée à cette époque, par remaniement de couches appartenant à plusieurs périodes. Quoi qu'il en soit le

Rue Etienne-Dumont, 5-7-9

Genève

Fouilles Janvier-Mars, 1960



Inst. d'Anthrop. Université de Genève
RSI

Fig. 1. Plan de situation des fouilles de 1960 et de l'aqueduc. A gauche on a répété le pourtour des tranchées de sondage, en y portant le tracé des coupes stratigraphiques que nous publions ici. Echelle 1 : 250.

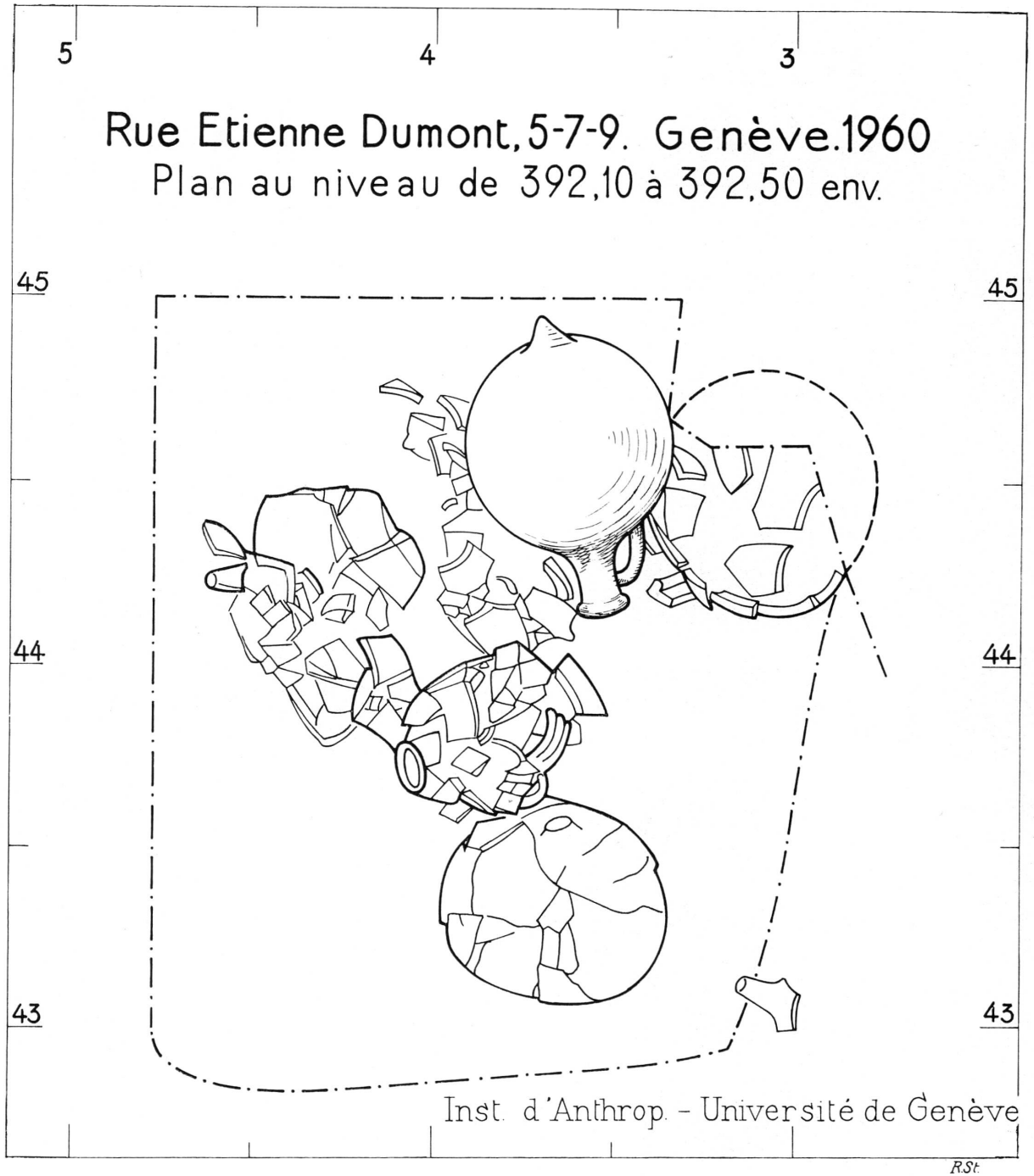
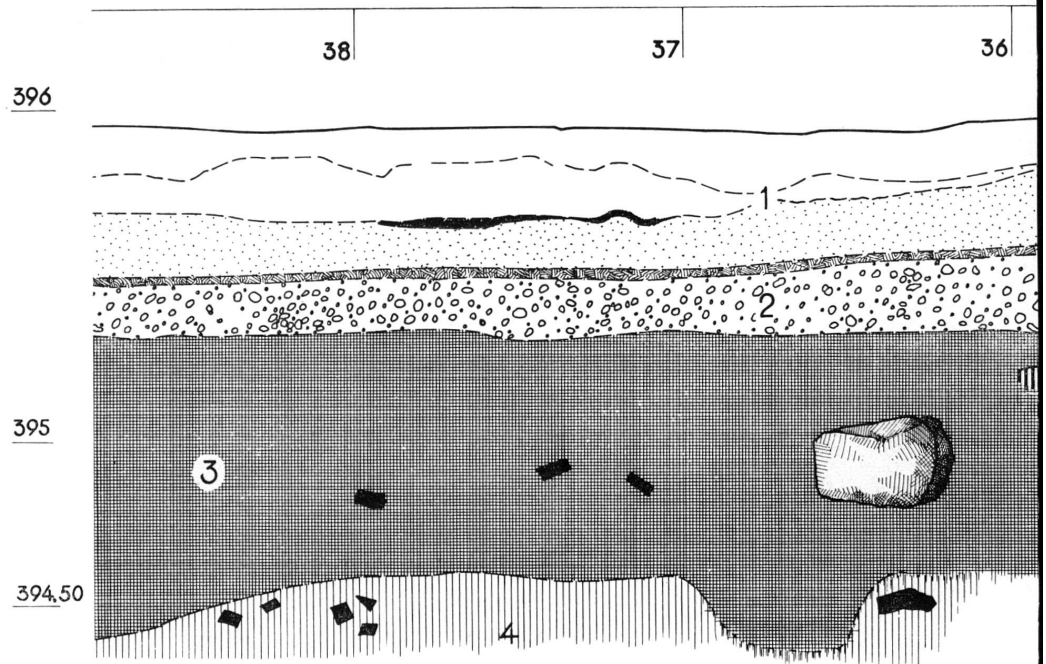
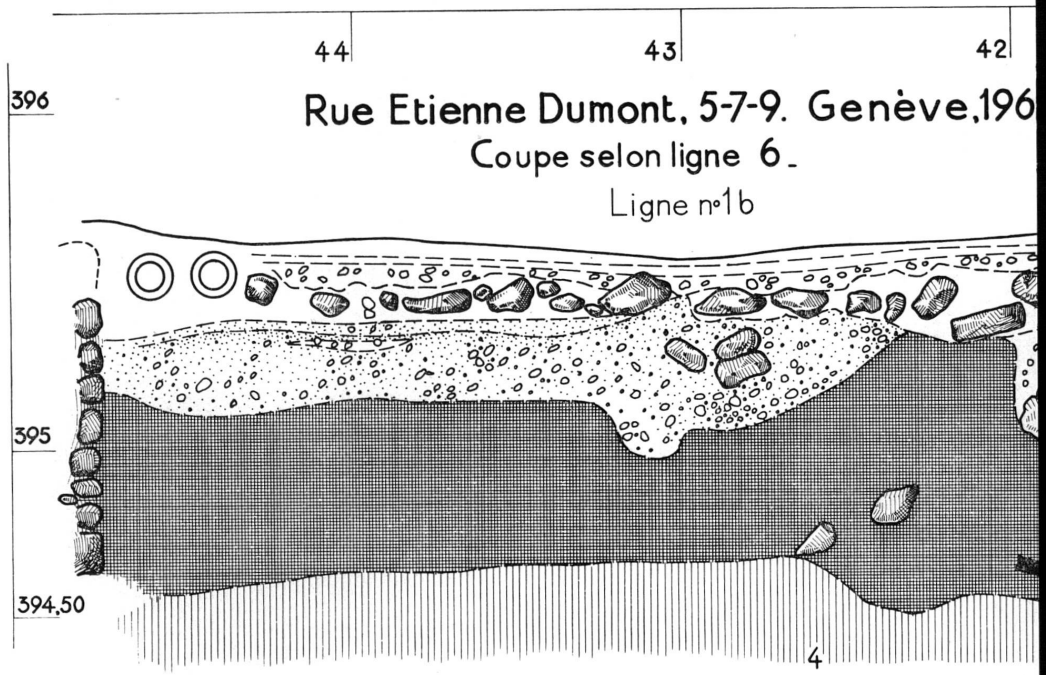
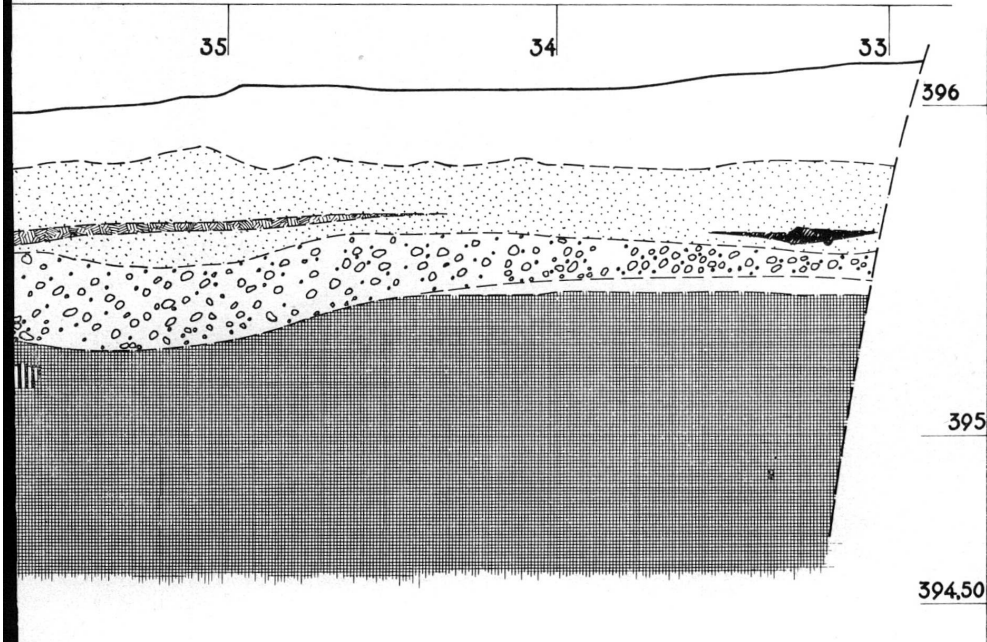
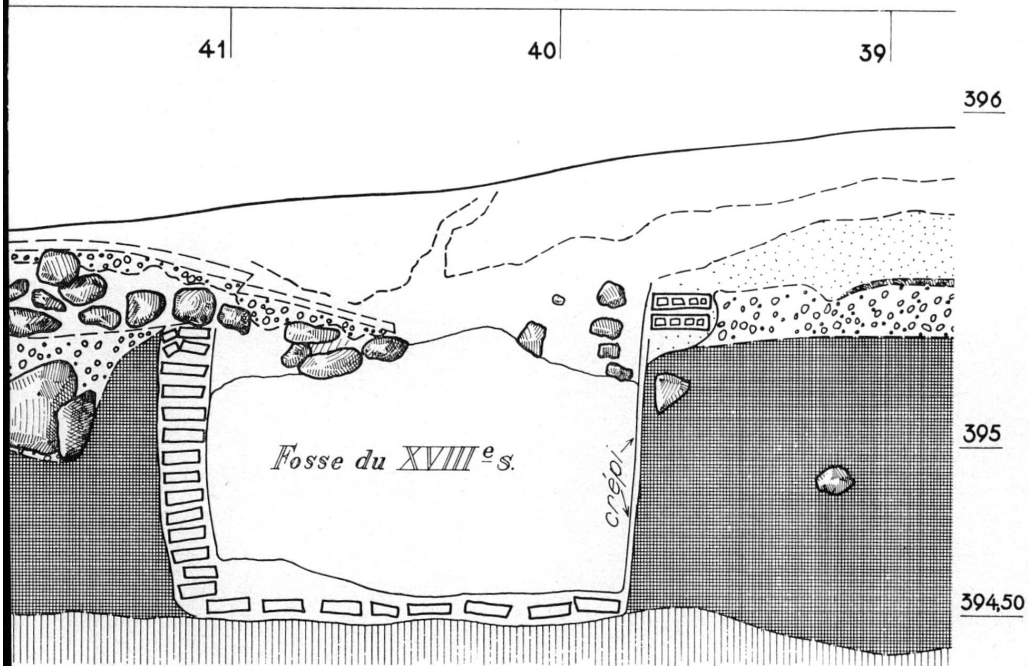


Fig. 2. Plan des amphores et de la cruche de la couche 4g. Echelle 1 : 20.



1 Sol moderne (dalle ciment armé, terre, bitume) 2 Gravi

Fig. 3. Coupe 1b (selc



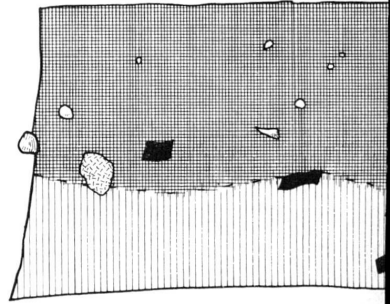
3 Terre noire (■■■■ rouge au feu) 4 Terre brune

RSt.

e 6). Echelle 1: 25.

43 42 41 40
Rue Etienne Dumont, 5-7-9. Genève, 1960

395



Coupe selon 5,50

Ligne n°1

394

393

392

391

4b

4c

4d

4d'

4f

4g

4h

4i

4h



Fig. 4. Coupe 1 et 1a (selon

39

38

37

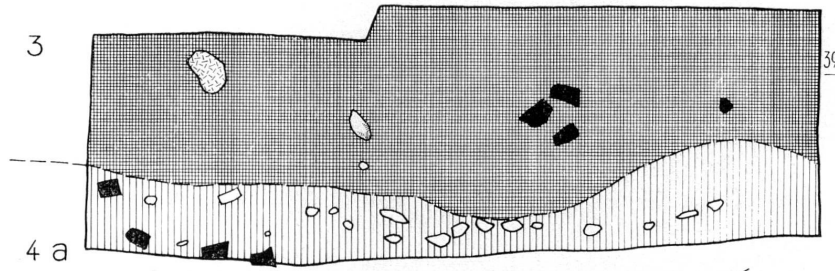
36

35

Coupe selon 4,50

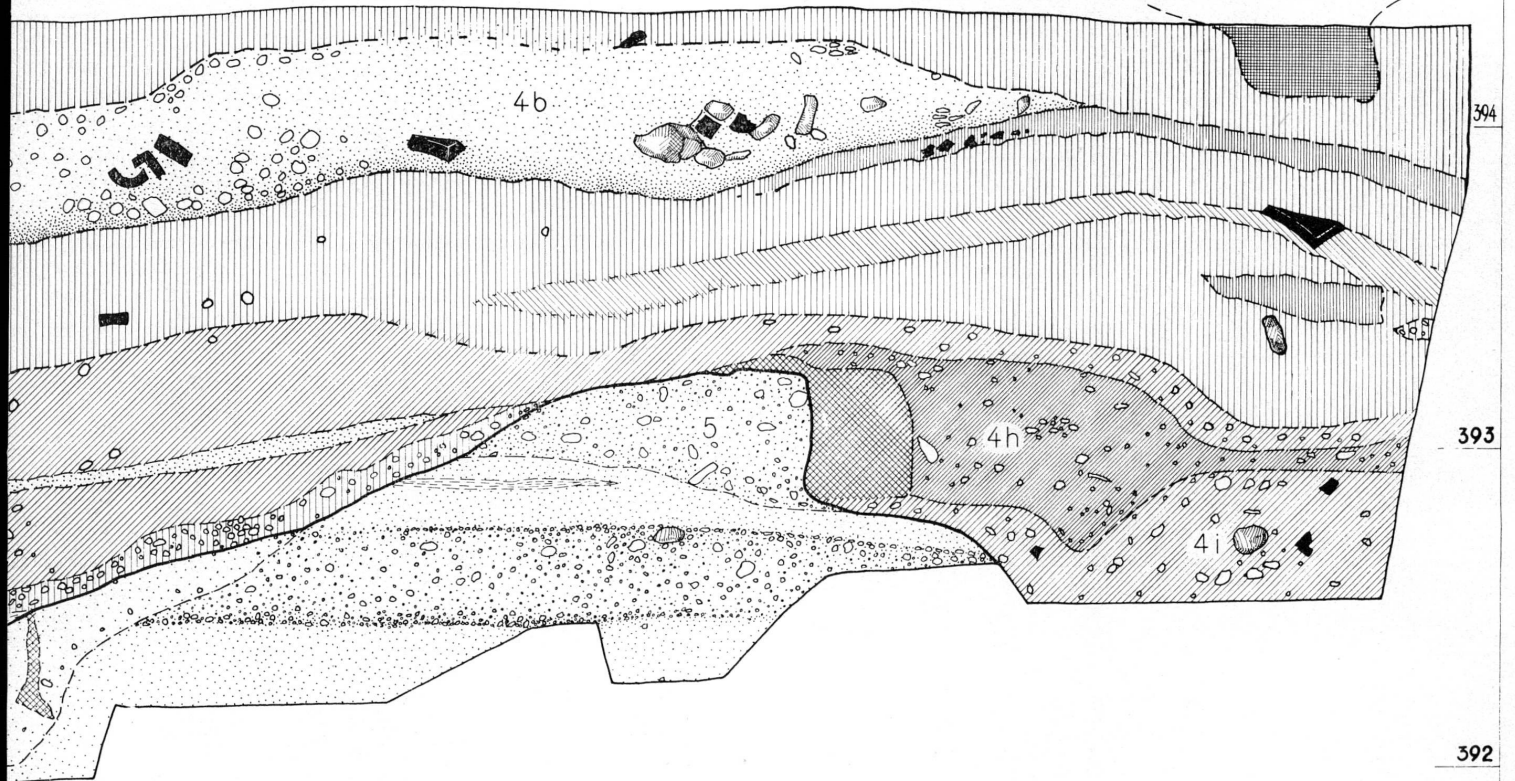
Ligne n°1 a

3



395

4 a



394

393

392

Terre noire

Terre brunâtre et noirâtre

Terre rougeâtre

Terre et gravats (stuc, mortier, tuiles, etc)

Terre charbonneuse

Terre argileuse

Sables et cailloutis stériles



tuile, brique



mortier

391

Inst. d'Anthrop. - Université de Genève

es 5,50 et 4,50). Echelle 1 : 25.

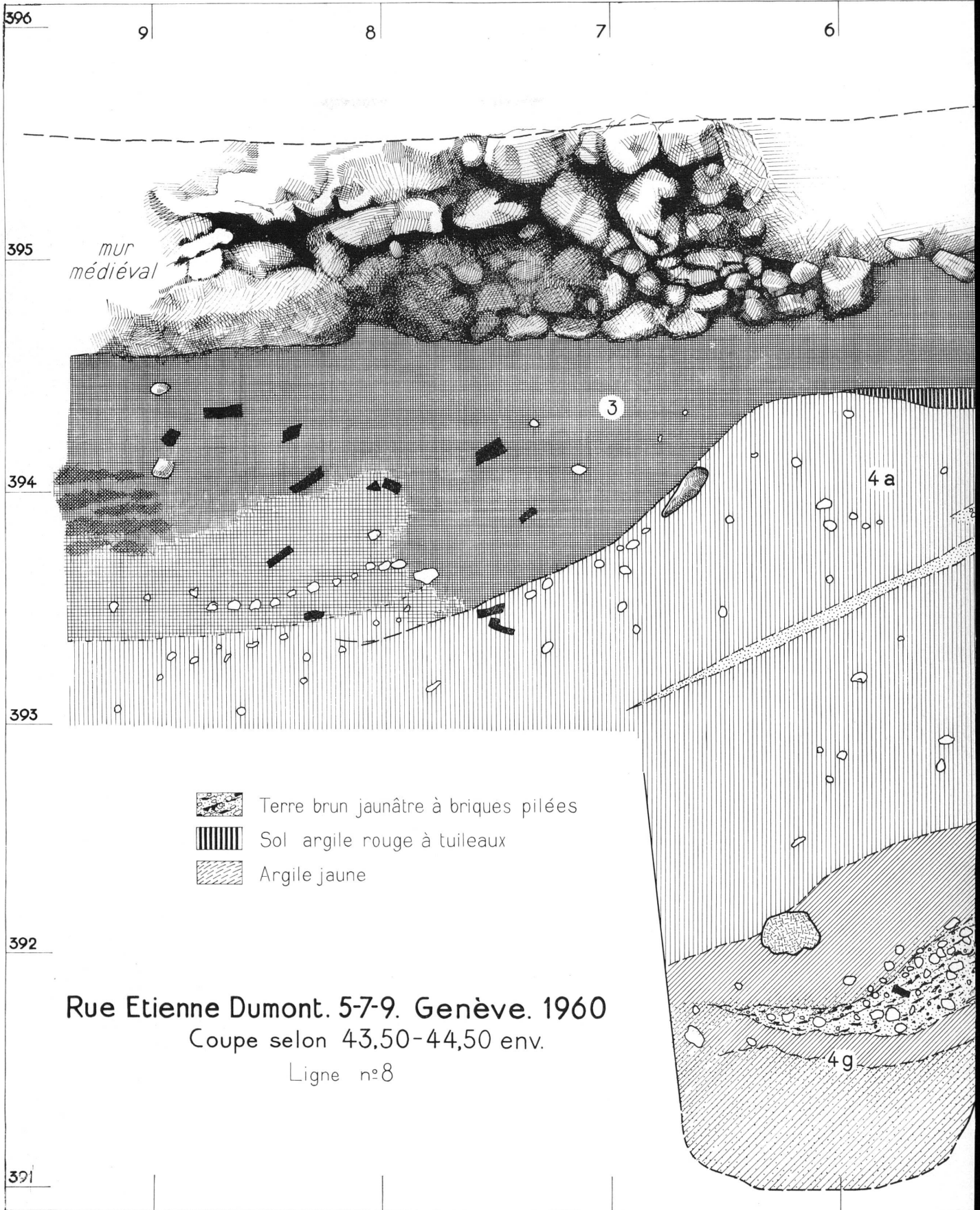
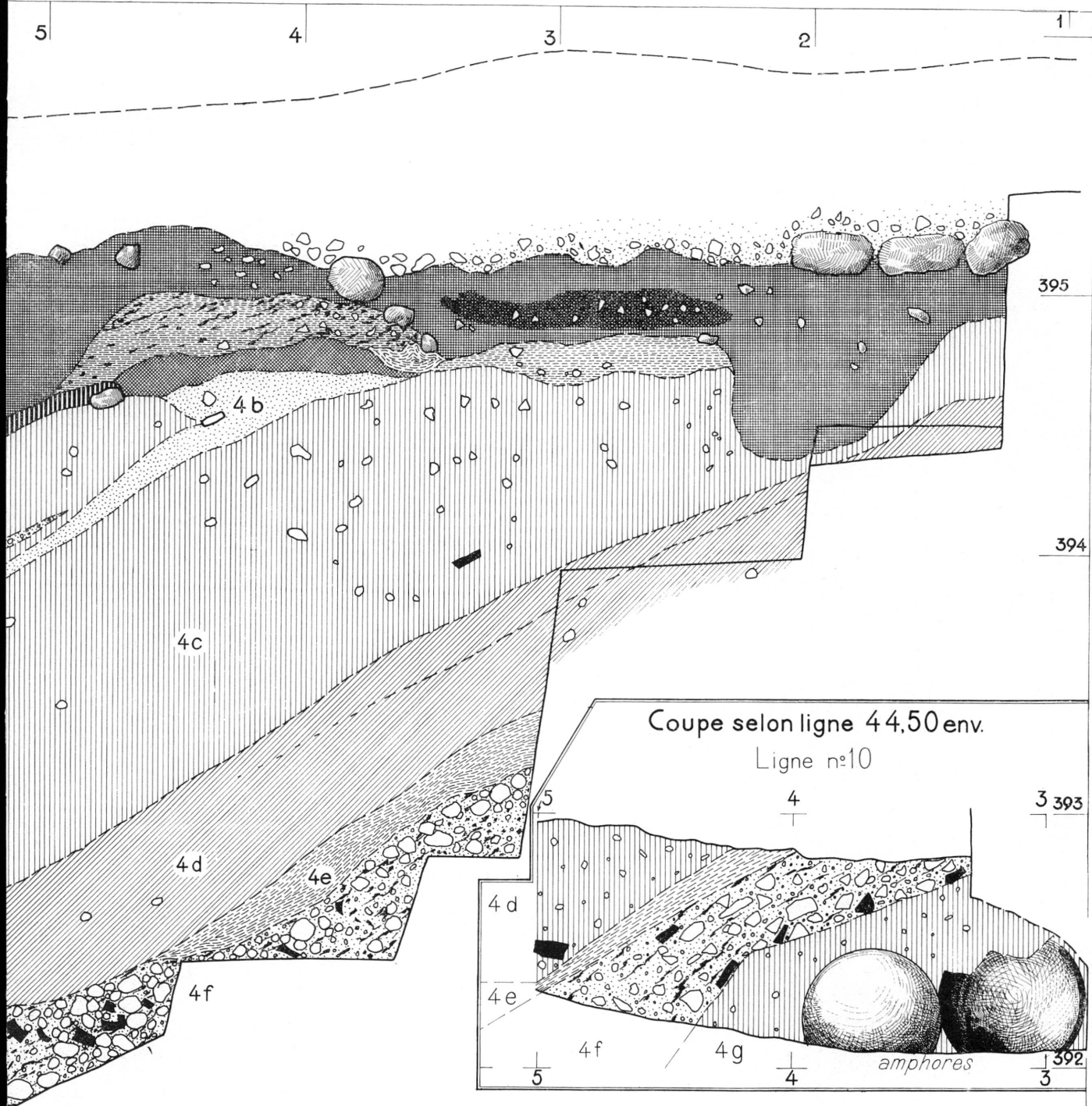


Fig. 5. Coupe 8 et 10 (selon les lig



Inst. d'Anthrop. - Université de Genève

391

RSt.

0 à 44,50 environ). Echelle 1: 25.

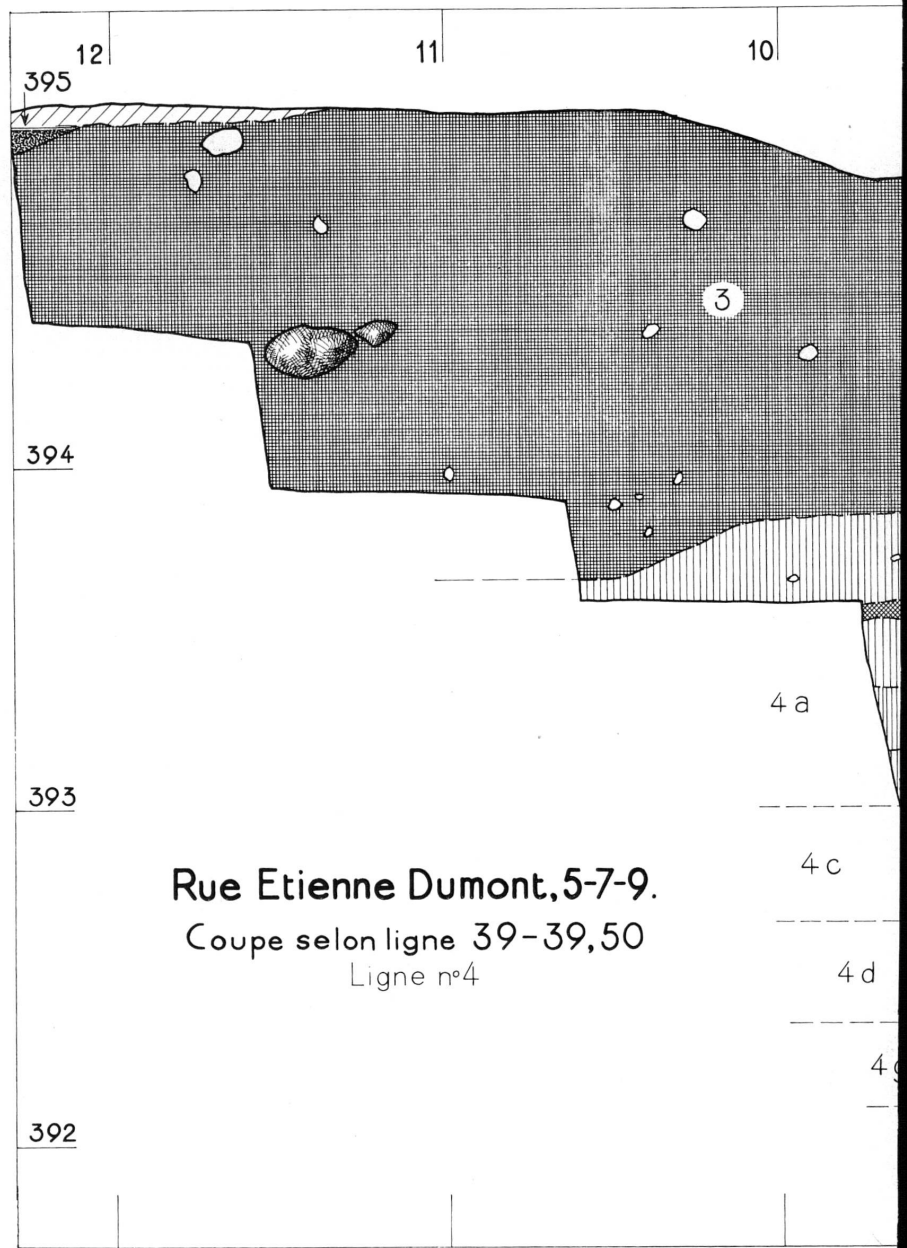
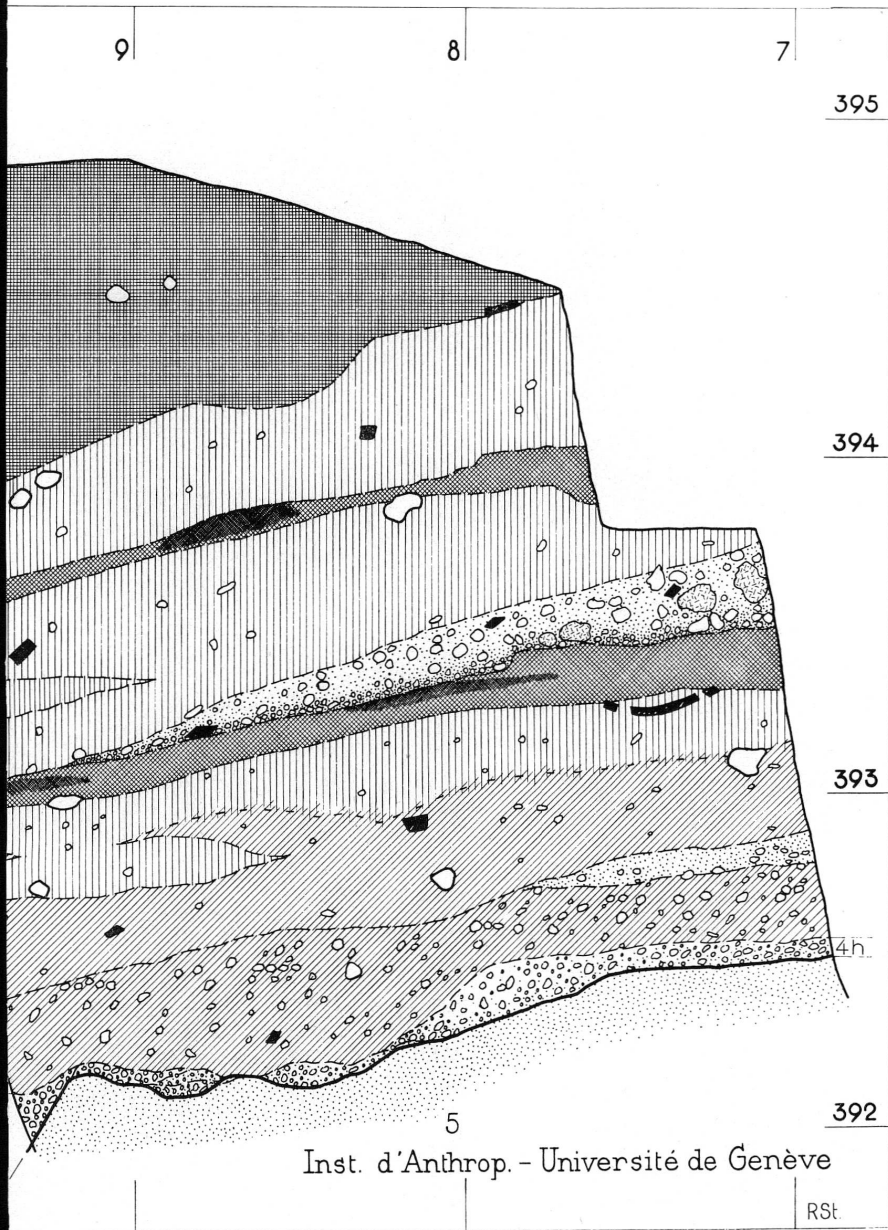


Fig. 6. Coupe 4 (selon les



39 à 39,50). Echelle 1:25.

mélange de matériaux de plusieurs moments de l'histoire ôte de sa signification à cette couche, ce qui nous a paru justifier son enlèvement rapide à la machine, de façon à nous permettre de pénétrer dans un terrain archéologiquement plus sûr, partant plus intéressant.

Avec la *couche 4* (fig. 4 à 6), en effet, on entre sans doute aucun dans des dépôts formés à l'époque romaine. Répétons immédiatement qu'il s'agit en réalité d'un complexe de niveaux assez hétéroclites, ou plutôt de niveaux de structure assez variée alternant de manière très irrégulière. Dans son ensemble elle est beaucoup plus claire que la couche 3; elle va d'un brun clair de terre graveleuse à un jaune gris de sablon et au jaune blanchâtre de l'argile. Cependant à plusieurs profondeurs et en plus d'un endroit elle se fonce, passant au noirâtre; il s'agit selon toute vraisemblance de dépôts charbonneux ou d'autres formations organiques. Il est impossible et surtout inutile d'en détailler les différents éléments stratigraphiques, nous nous contentons d'en décrire les plus caractéristiques. Il y a des accumulations de terre brun jaunâtre, graveleuse (par exemple coupe 1, selon ligne 5,50, fig. 4) ou rougeâtre, plus riche en gravier (par exemple 4*d'*, 4 *g*, *h* et *i*), et des niveaux où le gravier et la terre se mêlent plus ou moins étroitement avec les gravats de mortier, de stuc, de tuiles et de menus débris de bois carbonisés (par exemple 4*b-d*). Certains de ces niveaux sont presque dépourvus de terre, et sont très lâches (par exemple 4*f*). Ça et là s'intercalent des lentilles d'argile pure.

Toutes ces formations – à l'exception de l'argile – sont farcies de débris archéologiques, à des degrés divers de densité. Ce sont les dépôts à gravats qui en sont naturellement les plus riches. Il est évident qu'il s'agit de remblais provenant de chantiers de démolition: l'abondance de matériaux de construction (briques, tuiles, mortier, cailloux, bois) ou de décoration (stucs peints) en sont la preuve certaine. Nous y reviendrons.

Malgré tous nos efforts pour déceler dans l'enchevêtrement des niveaux de la couche 4 des structures attribuables à des occupations (sols, fondation, etc.), nous avons dû nous rendre à l'évidence: du bas en haut de ce complexe stratigraphique on a affaire à des remblais, au résultat de décharges de matériaux divers, destinés à combler une concavité ou à égaliser un terrain. Notons cependant un ou deux détails aberrants: en 5,50/36,50 environ une formation de forme subquadrangulaire (en coupe) et de couleur plus foncée que la terre rougeâtre voisine nous a paru pouvoir représenter un trou de poteau; on voit du reste sur le profil 1 (selon ligne 5,50, fig. 4) qu'on est à côté d'un décrochement de la surface de la couche 5 sous-jacente, et que celle-ci a dû être attaquée là, dans un but impossible à définir.

Avant de continuer à décrire la couche 4 il est précisément indispensable d'en terminer avec la stratigraphie, en définissant la *couche 5* (coupes 1, selon ligne 5,50, fig. 4; 4, selon 39-39, 50, fig. 5). Nous avons individualisé celle-ci, non pas tant à cause des différences qu'elle pourrait présenter par rapport aux niveaux immédiatement

sus-jacents, que par sa complète stérilité archéologique. En effet les lits alternés de sables de divers calibres et de petits cailloutis que nous avons observés sur une partie du fond de nos tranchées (plan, fig. 1*d*) ne sont pas partout faciles à distinguer de certains niveaux de la couche 4 (par exemple fig. 4, coupe 1, 4*h*).

Or la surface de la couche 5, que l'on peut donc considérer comme le terrain primitif en place, accuse de fortes irrégularités, même en laissant de côté le décrochement ci-dessus. En effet, alors que les lits de sable et de petits cailloutis auxquels il vient d'être fait allusion sont horizontaux dans le sens W-E, la surface de la couche 5, dans le même sens, présente un relief dont on ne voit qu'une partie : en effet s'il a été facile d'attaquer le haut de cette couche à l'endroit où elle culmine (ligne 5,50, entre 36 et 40 environ) à 393,20 environ, il a été impossible d'en suivre le plongement très rapide après 41. Il est bien difficile de dire si cette double pente, vers l'ouest (entre 36,50 et 36) et surtout vers l'est (à partir de 37), est entièrement le fait de l'homme ou si elle est essentiellement une forme naturelle. La pente ouest est trop tôt invisible pour autoriser une interprétation ; on doit se contenter de dire qu'elle est orientée dans le sens général du relief du site, puisque, de l'autre côté de la rue Etienne-Dumont, s'amorce la pente qui aboutit à la rue Saint-Léger ; en ce cas on serait là près du bord de la terrasse primitive du plateau des Tranchées.

Quant à la pente est, nous pencherions vers une explication naturelle ; il semble licite d'y voir le flanc abrupt d'un ravin profond, d'un petit nant. Il est regrettable qu'il ne nous ait pas été possible de mesurer sa profondeur ; cependant nous pouvons ajouter qu'un forage profond, en puits, effectué après nos fouilles vers la coordonnée 2/42, a permis de constater que le sable stérile se trouvait à 10 m environ au-dessous de la surface, donc approximativement à la cote 386, soit 5 m plus bas que notre cote la plus profonde. On ne voit pas dans quel but on aurait été dans l'obligation de creuser à l'époque romaine un pareil fossé.

Ce dernier semble en fait assez compliqué. Un relevé des courbes de niveau par interpolation à partir des quelques cotes fournies par nos coupes montre que la pente abrupte suit grosso modo une direction NNW-SSE ; il n'est pas interdit de supposer qu'elle pouvait être rejointe par la pente ouest dont nous avons parlé ci-dessus ; c'est pourtant un peu hasardeux de le faire.

Il aurait été intéressant de savoir si l'aqueduc a été construit au-dessus de la couche 5 ou s'il a fallu creuser dans celle-ci pour l'installer au niveau utile pour l'écoulement de l'eau. Malheureusement, comme on le verra ci-dessous, il n'a pas été possible de rechercher la composition du remplissage autour de lui, au-dessous du niveau de la base de sa voûte (cote 399,70 environ) ; comme il s'agit évidemment là du remblais on ne peut rien dire de plus. Nous donnons plus loin quelques indications au sujet de la position de l'aqueduc dans le terrain.

Ayant constaté les fortes dénivellations dans la surface de la couche de fond (5) nous pouvons revenir aux niveaux de la *couche 4*. Le relief sur lequel ceux-ci se sont

accumulés explique leur pendage irrégulier. On a vraiment l'impression d'une succession de nappes de remblayage en matériaux divers, destinées à combler le nant. L'explication de ce comblement, qui nous laissait perplexes pendant les fouilles, se trouve selon toute vraisemblance dans l'installation de l'aqueduc que le hasard de la topographie nous a si malheureusement empêchés de découvrir nous-mêmes. La pente générale de la couche 4 (si l'on fait abstraction de sa surface remaniée par la couche 3) est orientée très généralement du nord au sud. Les niveaux les plus profonds (dont nous connaissons moins le développement), suivent naturellement la pente du sommet de la 5.

Alors que nous avons décidé de fermer le chantier, le 24 mars 1960, MM. Curti et Paley, revenant le surlendemain sur le chantier et approfondissant en 44/45, firent apparaître, dans la couche 4g, deux panses d'amphores. Il fallut reprendre les fouilles pour dégager, non plus deux amphores, mais un groupe de cinq amphores et d'une grande cruche (plan. fig. 2). Il s'agissait de voir si cet ensemble était un dépôt de cave, ou s'il devait aussi être attribué à la décharge. En définitive nous avons pu nous arrêter à la seconde explication : aucune de ces céramiques n'était complète ; la plus entière portait sur l'épaule un trou ancien ; une autre n'avait plus de col, les autres enfin étaient en très piteux état. Cet ensemble voisinait avec un gros bloc de mortier qui témoignait aussi du déversement de gros matériaux sur la pente du talus de remblais de la couche 4g.¹⁰

En résumé nous avons constaté que sur la parcelle du n° 5 de la rue Etienne-Dumont le sol primitif présentait un relief accusé (bord de ravin probablement naturel) sur lequel les Romains avaient été les premiers à accumuler des déblais provenant en partie au moins de terrains de démolition. Notons en passant l'absence de tout niveau archéologique antérieur à l'époque romaine. Notre espoir de trouver une couche d'occupation de La Tène, sinon plus ancienne, a été déçu ; certes nous n'avons atteint le fond des couches romaines que sur une surface relativement restreinte, mais il serait curieux que nous ayons précisément creusé là où les traces d'une telle occupation préromaine auraient, soit disparu par remaniement complet, soit manqué totalement.

L'activité des habitants de l'époque romaine en ce lieu ne s'est manifestée que par l'installation d'un aqueduc dans le nant et par le comblement de celui-ci par l'accumulation de matériaux variés. Il est naturellement impossible de dire si cette accumulation a continué plus haut qu'au niveau du sommet de la couche 4a. Si la

¹⁰ L. BLONDEL, *Les faubourgs de Genève au XV^e siècle*, dans *Mém. et doc. Soc. d'hist. et d'arch. de Genève*, série in-4, t. V, 1919, p. 65, puis R. MONTANDON, *Genève, des origines aux invasions barbares*, Genève, 1922, p. 156 (5d), rappellent que sur l'emplacement de la maison Fabri, c'est-à-dire sur la partie nord de la parcelle décrite ici, on aurait découvert en 1767 une lignée d'amphores, à la profondeur de 21 à 23 pieds (soit quelque 7 m). Comme il ne semble pas être fait mention de construction, on est en droit de supposer qu'il s'est agi en réalité d'un dépôt de décharge.

couche supérieure 3 a remanié le terrain, on ne sait pas jusqu'à quelle profondeur. De même il est vain de vouloir décider jusqu'à quelle hauteur pouvait aller à l'origine cette couche 3, qui possède une individualité stratigraphique.

III. L'AQUEDUC

M. Blondel¹¹ a dit tout ce qu'il importait de dire sur l'aqueduc dans ses rapports probables avec les autres indices relatifs à la distribution d'eau dans la Genève romaine. Il ne nous reste plus qu'à ajouter quelques considérations d'ordre stratigraphique, de façon à tenter de raccorder cette construction aux faits et aux interprétations que nous venons d'exposer.

Indépendamment de la coupe de l'aqueduc, de sa couverture de terre et de son remplissage (fig. 7) nous avons réuni sur la coupe schématique (fig. 8) les données stratigraphiques sûres (relevé selon la ligne 8 – coupe 0-9,30/44,50 environ; cf. fig. 5)¹²; coupe (oblique) de l'aqueduc sur cette même ligne 44,50; position des caves des immeubles voisins. On en retire l'impression que l'aqueduc a été établi bien au-dessus du fond du ravin, et qu'à ce point de son trajet la couche de terre noire grasse qui en recouvrait la voûte (fig. 7, côté B) est la suite de la couche 3 qui plonge en direction nord; elle semble même avoir pénétré à l'intérieur de l'ouvrage à peu près en cet endroit; on verra ci-dessous que les tessons recueillis dans le remplissage de l'aqueduc peuvent appartenir au même ensemble archéologique que celui, romain, de la couche 3.

Mais il ne semble pas que le contact de cette couche 3 avec la voûte de l'aqueduc soit un fait d'origine. En effet le relevé stratigraphique fait au ras du mur de l'immeuble n° 3, entre la base de ce mur d'âge médiéval et la voûte de l'aqueduc (qui passe environ 80 cm plus bas) montre une structure très semblable à celle de la couche 4: là aussi alternent les niveaux graveleux ou sableux et les bandes de terre plus grasse (fig. 7, côté A). On peut admettre que, établi au milieu du complexe des couches 4, particulièrement épais dans cette zone, l'aqueduc a été atteint et peut-être crevé, vers 44-45, au cours d'un travail de terrassement; la dépression ainsi creusée a été remplie de terre de la couche 3.

En conclusion nous proposons d'attribuer la construction de l'aqueduc à l'époque de l'accumulation des niveaux de la couche 4, avec un remaniement subséquent, qui daterait de la constitution de la couche 3; si l'on admet que cela correspond aussi à la mise hors service de l'aqueduc, la datation de la couche prend une signification particulière. Cette datation, comme celle de la couche 4, dépend de l'examen des objets recueillis.

¹¹ L. BLONDEL, *Chronique...*, dans *Genava*, 1961, pp. 3-11.

¹² Nous y avons ajouté, sous toute réserve, le sommet de la couche 5 en extrapolant, à partir de la coupe 5,50/34,50-45, la pente du talus du ravin.

IV. LES TERRAINS AVOISINANTS

Nous continuons à nous étonner de constater qu'à proximité immédiate du forum de la cité romaine – le Bourg-de-Four et la rue Chausse-Coq – un terrain ait pu être laissé libre de toute construction. Que nous apprennent les parcelles voisines?

Dès 1931 M. Blondel¹³ observait que le haut de la rue Chausse-Coq reposait sur un remblai épais de 4 m 10; il émettait l'hypothèse d'un nant qui serait descendu vers la rue Saint-Léger. Cela n'est pas impossible; bien mieux, on pourrait penser que le ravin dont nous avons constaté l'existence sur notre parcelle est le même, qui aurait dessiné une courbe pour descendre la pente de la terrasse par l'emplacement de la rue Chausse-Coq. Il faudrait alors admettre que l'aqueduc construit dans ce ravin l'aurait quitté pour gagner le puits découvert en 1933 au Bourg-de-Four (en face des n^{os} 11 et 13) et que M. Blondel propose de mettre en relation directe avec l'aqueduc.¹⁴ La présence, dans la coupe de terrain du haut de la rue Chausse-Coq, d'un pavage de chaussée d'époque romaine, à 2 m 70 sous le sol actuel, est évidemment à mettre en relation avec la proximité immédiate du forum et du marché dont M. Blondel a reconnu une partie des fondations au sud de la place.¹⁵

Sous le n^o 6 de la rue Etienne-Dumont, M. Blondel a pu, lors de la reconstruction de l'immeuble en 1947, faire quelques observations stratigraphiques¹⁶: il a reconnu « des couches de terre rougeâtre avec des stratifications de sable, ... en bordure du ravin formé par la rue Chausse-Coq. On distinguait un fond de cabane gaulois, pauvre en débris, quelques poteries peintes de La Tène III et beaucoup d'os d'animaux... » Au-dessus de cette cabane, il a recueilli des débris de céramique romaine, de tuiles et d'amphores. Il ne donne pas d'indication au sujet de la situation en altitude de ces niveaux.

De ces constatations (niveau stérile de fond à 4 m 10 sous la chaussée actuelle au haut de la rue Chausse-Coq, présence d'un niveau à fond de cabane datable au plus tard du début du 1^{er} siècle après J.-C.) on peut retenir le fait que l'épaisseur du remplissage romain telle que nous l'avons observé sur notre chantier devait fortement diminuer de ce côté. Certes les constructions successives¹⁷ ont dû en détruire une partie, mais cela ne suffit pas à expliquer cette différence.

¹³ L. BLONDEL, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1930*, dans *Genava*, t. IX, 1931, pp. 60-81 (*Rue Chausse-Coq*, pp. 61-62 et fig. 1).

¹⁴ L. BLONDEL, *Fortifications préhistoriques et marché romain au Bourg-de-Four (Genève)*, dans *Genava*, t. XII, 1934, pp. 38-63 (p. 52 et fig. 5, p. 53); *idem*, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1960-1961*, *ibid.*, n. s., t. IX, 1961 (*Rue Etienne-Dumont 5-7. Fouilles romaines et aqueduc antique*), pp. 3-11; voir fig. 2, p. 6.

¹⁵ L. BLONDEL, dans *Genava*, 1934; voir par exemple fig. 5, p. 53.

¹⁶ L. BLONDEL, *Chronique archéologique pour 1947*, dans *Genava*, t. XXVI, 1948, p. 27.

¹⁷ Entre autres, sous les immeubles n^{os} 4 et 6, des murs très épais, de soutènement. L. BLONDEL, *Chronique archéologique pour 1945*, dans *Genava*, t. XXIV, 1946, pp. 24-25.

En remontant la rue Etienne-Dumont on constate l'ignorance dans laquelle on est de la structure du terrain sous les maisons du côté droit (pair); en décrivant la stratigraphie telle qu'elle apparaît le long de la ligne 5,50 de notre chantier nous avons évoqué la déclivité du sol qui rejoint la rue Saint-Léger.

Au nord, on ne sait rien de ce qui se trouve au-dessous de l'immeuble du n° 3, sauf qu'en 1959 un léger abaissement du sol de la cave (qui se trouve actuellement entre 391,80 et 392,25; fig. 8) a fait découvrir des débris romains où M. Blondel¹⁸ a reconnu de la céramique romaine, dont un pied de coupe portant la signature d'un potier de Lezoux, CARANTINI M. On serait tenté d'y voir la preuve qu'à cette cote on a la couche 3; toutefois ce que nous avons vu des conditions du terrain entre le bas du mur mitoyen et le sommet de l'aqueduc à l'endroit où il passe dessous doit inciter à la prudence.

Du côté sud on sait que l'emplacement de l'immeuble n° 9 (angle rue Maurice) a livré autrefois de nombreux objets romains.¹⁹ Le fait que la littérature qui mentionne ceux-ci ne parle pas de constructions est significatif. Le sol de la plus profonde des deux caves de cette maison est à la cote 393,35; en extrapolant nos données stratigraphiques nous constatons que cela place ce niveau dans la couche 4 (fig. 8).

A l'est, c'est la promenade Saint-Antoine, dont on ne sait pas grand-chose. La découverte, en 1535, d'un trésor monétaire antique (dont seule la mention subsiste) au boulevard Saint-Christophe²⁰, vers l'extrémité méridionale de la promenade, ne nous apprend rien d'utile. Plus récemment M. Blondel a rapporté avoir observé, à l'occasion du creusement d'une tranchée au haut de la rue Beauregard, en face du pont sur le boulevard Jaques-Dalcroze (anciennement des Casemates), et à une profondeur de 1 m 20, « une couche de terrain rougeâtre recouvrant le terrain naturel », et riche en débris romains.²¹ Il y voit « les restes d'une construction romaine » constatée à plusieurs reprises. Ce niveau (dont la couleur évoque l'une des couches 4 plutôt que la 3) doit se trouver à une altitude approximative de 399 m, le terrain naturel un peu plus bas. Cela signifierait que le sol primitif, dont le sommet observé dans notre chantier est à 393,20, remonte en direction SSW.

La dépression de l'aqueduc doit traverser la promenade Saint-Antoine entre les façades des immeubles n°s 16 et 18; son talus doit donc être beaucoup plus élevé que sur notre chantier. Le sol de l'aqueduc doit se trouver à une dizaine de mètres sous le niveau de la promenade; il n'a certainement pas été atteint. Plus au nord des travaux de terrassement précédant la construction, en 1961, de l'immeuble n° 10 de la promenade, n'ont mis au jour que des remblais peu anciens.

¹⁸ L. BLONDEL, *Chronique archéologique pour 1958-1959*, dans *Genava*, n. s., t. VIII, 1960, pp. 45-61 (p. 47). *Annuaire Société suisse de préhistoire*, 48, 1960-1961, p. 162.

¹⁹ Bibliographie dans R. MONTANDON, *Genève...*, p. 156.

²⁰ R. MONTANDON, *Genève...*, 1922, p. 162, n° 68; d'après L. BLONDEL, *Les faubourgs...*, 1919, p. 64.

²¹ L. BLONDEL, *Chronique archéologique pour 1950*, dans *Genava*, t. XXIX, 1951, pp. 23 et 33 (fig. 4).

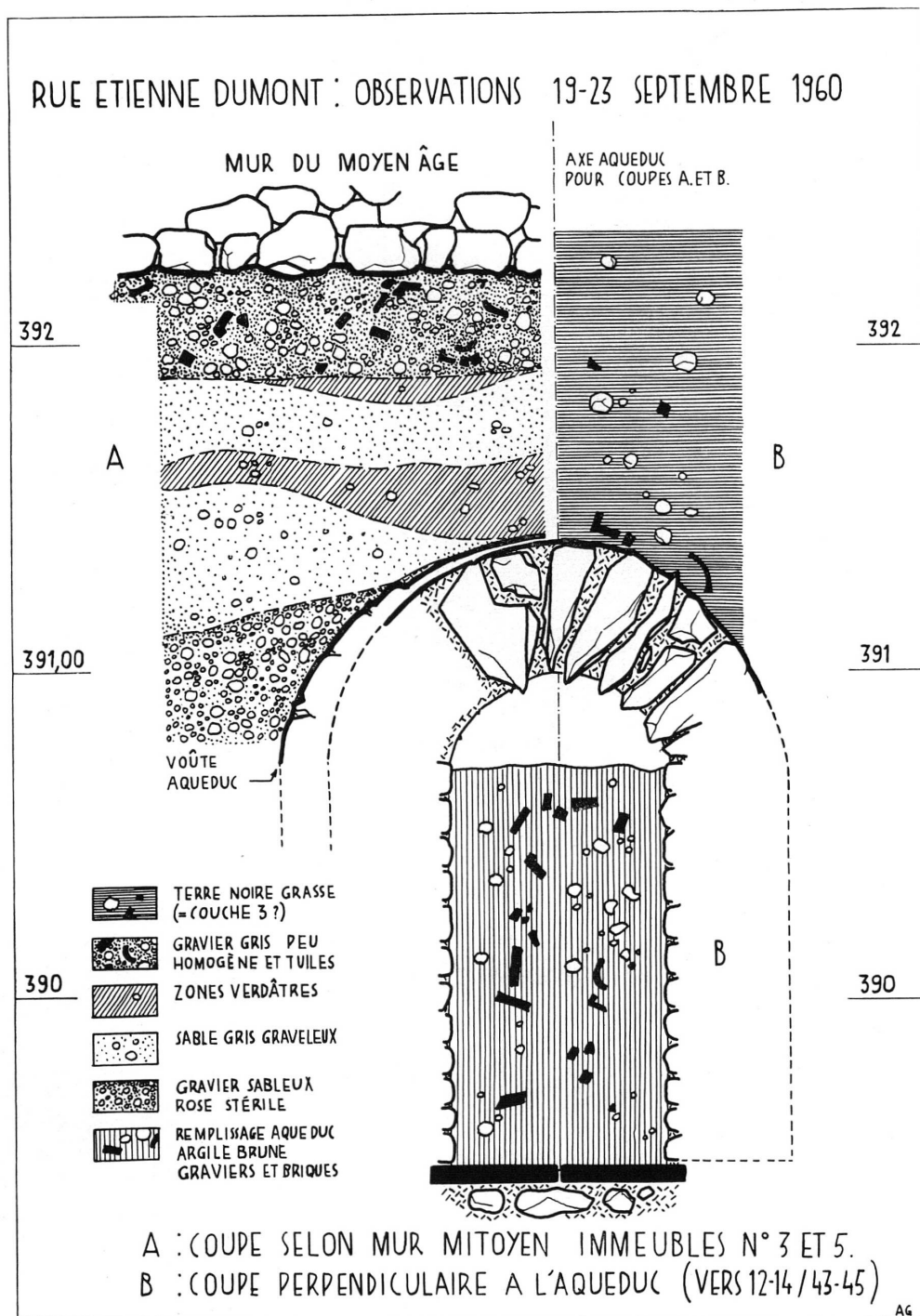


Fig. 7. Coupe de l'aqueduc et du terrain sus-jacent: A, sous le mur mitoyen des nos 3 et 5; B, en 12-14/43-45 environ. Echelle 1: 25.

En définitive on voit qu'il n'est pas très facile d'établir des raccords certains entre les constatations faites sur notre chantier et la structure du terrain dans les parcelles limitrophes. Il ne reste qu'à émettre le vœu que de nouveaux travaux, effectués dans de bonnes conditions, permettent peu à peu de vérifier et surtout de compléter les quelques conclusions et hypothèses émises ici.

V. LE MATÉRIEL ARCHÉOLOGIQUE

Nous ne décrivons que sommairement ce matériel, en insistant un peu plus sur la céramique, à cause de son importance chronologique. Cette description montrera l'intérêt qu'aurait une étude de ces documents par un spécialiste; la note de M^{lle} Chr. Dunant qui suit la nôtre en est, pour une partie précise, la démonstration.²²

1. Conditions de récolte

Plusieurs faits ont contribué à perturber le déroulement de la fouille, située déjà à la fin de l'hiver 1960, période au temps particulièrement peu clément: équipe hétérogène et irrégulière, difficulté, pour les personnes compétentes très occupées ailleurs, d'assurer une surveillance constante du travail de fouille, terrassiers travaillant souvent seuls, suivant des directives données le matin, toutes ces difficultés n'ont pas permis de mener la récolte et l'enregistrement du matériel de façon absolument rigoureuse. Le matériel a pourtant été séparé par couche dans la mesure du possible et un examen en laboratoire a permis de constater dans cet ensemble une sélection stratigraphique meilleure que prévue.

Les déblais provenant des tranchées n'ont pas été criblés, car ils n'auraient vraisemblablement pas donné de résultats qualitativement, sinon quantitativement, différents. L'humidité et la compacité de la terre (parfois gelée) auraient rendu de toute façon ce travail peu rentable. Seul le groupe d'amphores découvert au plus profond de la tranchée en a fait l'objet d'un décapage systématique et d'un relevé topographique des tessons (fig. 2). Des reconstitutions seront possibles.

Le matériel nettoyé a ensuite été trié et marqué. Parmi la céramique, seuls les bords, les décors, les fonds et les poteries reconstituables ont été conservés. Les fragments de verre, de bronze et d'os travaillé, etc., peu nombreux, ont été intégralement conservés, de même que les débris de stuc peint et les fragments de marbre. Un échantillonnage des autres éléments de construction (tuiles, briques, etc.) permettra de se faire une idée de la nature d'éléments nombreux certes dans les couches fouillées, mais dont la conservation aurait été de peu d'intérêt. Pour la faune, nous

²² Voir ci-après Chr. DUNANT, *Fouilles gallo-romaines de la rue Etienne-Dumont à Genève. II. Les marques de potiers*, dans *Genava*, n. s., t. X, 1963, pp. 81-93. Nous remercions M^{lle} Dunant pour ses utiles conseils, en particulier dans les questions de datation de la céramique.

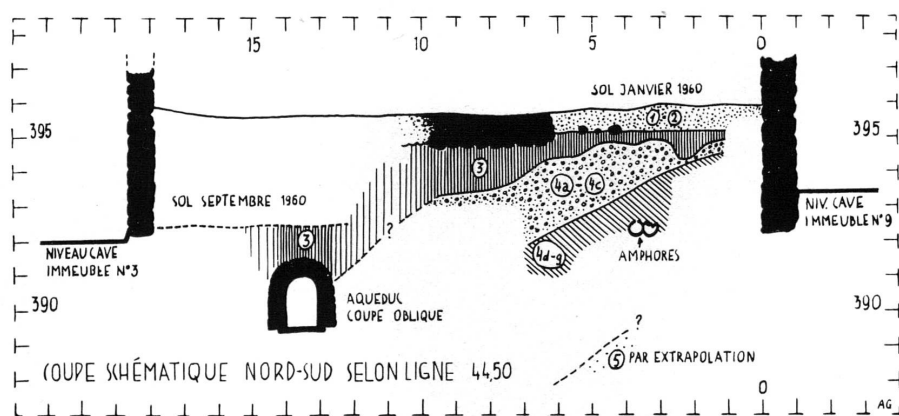


Fig. 8. Coupe schématique nord-sud, selon la ligne 44,50 environ, destinée à montrer le rapport de l'aqueduc avec la stratigraphie et les parcelles voisines. La pente de la surface de la couche, 5, en un point estimé par extrapolation, est hypothétique. Echelle 1 : 250.

n'avons retenu que ce qui est identifiable : épiphyses d'os longs, os entiers, articulations, mâchoires et dents. Les esquilles ont été détruites.

2. Inventaire par matière

a) *La céramique.* Bien que son étude détaillée soit remise à plus tard, il n'est pas inutile de donner ici un rapide aperçu de la variété du matériel céramique et des premiers jalons chronologiques qu'il a permis de poser.

Nous avons calculé la proportion des divers types de céramique par rapport à l'ensemble de ce matériel, en comptant le nombre des tessons récoltés, une fois éliminés les tessons sans bord, fond ni décor. N'entrent dans cet inventaire ni le matériel récolté à l'intérieur de l'aqueduc ni l'ensemble des grosses amphores décapées dans les derniers moments de la fouille. On obtient la répartition suivante (t=tessons):

Céramique romaine sigillée et dérivés :

Sigillée non décorée : 731 t., 26,8%.

Sigillée décorée : 292 t., 10,8%. Les formes Dragendorff 29 et dominant nettement. La plupart des pièces proviennent de la Graufensengue et de Banassac (I^{er} siècle après J.-C.). Les rares pièces de Lezoux (II^e siècle après J.-C.) proviennent de la couche 3.

Imitation sigillée : 151 t., 5,2%. Domine une poterie très tendre et fine, à engobe orange du type 21b de Drack (deuxième moitié I^{er} siècle et II^e siècle après J.-C.).²³

Céramique fine à barbotine et surface grenue : 8 t., 0,3%.

Céramique à enduit métallique brillant : 20 t., 0,7%. Enduit noir, rouge ou brun avec parfois motifs peints en blanc. Nous trouvons également dans ce lot des décors à la roulette et des décors estampés en oculé. Ce genre de céramique est limité à la couche 3.

Céramique romaine, terre beige fine ou grossière :

Céramique fine, petites cruches à anses : 190 t., 6,9%.

Céramique fine, autres types : 116 t., 4,2%.

²³ W. DRACK, *Die helvetische Terra sigillata-Imitatio des 1. Jahrhunderts n. Chr.*, dans *Schriften d. Inst. für Ur- und Frühgesch. d. Schweiz*, t. II, Basel, 1945, pp. 96, 151 (t. XII) et 159.

Céramique fine beige à enduit intérieur rouge: 36 t., 1,3%. Ce sont essentiellement des plats et des assiettes à profil simple.

Céramique grossière, grandes jattes à déversoir: 133 t., 4,9%.

Céramique grossière, amphores sphériques ou allongées: 189 t., 6,9%.

Céramique de tradition gauloise :

Céramique beige à bandes horizontales peintes blanches et rouges: 29 t., 1,1%. Ce type est localisé dans l'ensemble des couches 4.

Céramique grise fine à enduit lisse noir. Pâte grise fine et très tendres: 8 t., 0,3%.

Céramique noire côtelée avec décor par lissage sur terre sèche avant cuisson: 123 t., 4,5%.

Céramique noire et grise, autres formes: 712 t., 26,1%.

Divers :

Le matériel céramique comprend également 24 pesons pyramidaux ou tronconiques perforés et 19 fragments de lampes.

Signalons d'autre part la présence dans la couche 3 de quelques fragments de poterie émaillée rustique médiévale ou sub-moderne. Il s'agit en particulier d'un pot à anse avec intérieur jaune et extérieur noir métallique, et d'un autre à intérieur brun et extérieur jaune. On peut y ajouter huit autres tessons émaillés et une « catelle » de fourneau brune également émaillée avec décor géométrique en relief. Ces pièces sont antérieures à la construction de la maison démolie en 1960, mais il est difficile de dire si cet infime matériel récent provient effectivement de la couche 3, ou s'il a été incorporé secondairement dans un niveau à matériel par ailleurs essentiellement romain.

Quant au matériel récolté dans le remplissage de l'aqueduc, il est entièrement romain et semble comprendre les mêmes éléments que ceux de la couche 3. Parmi les éléments les plus tardifs, il faut signaler :

Un tesson de sigillée décorée de Lezoux. Un tesson de céramique très fine à enduit métallique noir brillant paroi très mince et décor à la roulette (fine ligne unique à l'intersection de la panse et du col) appartenant vraisemblablement à un vase orné de dépressions (*Faltenbecher*), forme débutant au III^e siècle, mais se perpétuant pendant tout le quatrième.²⁴ Un tesson à enduit métallique rouge orangé et décor à la roulette. Notons encore un fond de terre grise estampillé NOSTER.²⁵

Nous pouvons maintenant caractériser les divers niveaux et tenter une interprétation chronologique provisoire.

Couche 4. — Elles datent vraisemblablement de la fin du I^{er} et du début du II^e siècle après J.-C. Dans la céramique, on remarque une abondance du décor sigillé de la fin du I^{er} siècle en provenance de la Gaule méridionale (Graufesenque et Banasac). Les petits bols à feuilles cordiformes (Dragendorff 35-36) sont nombreux. Les formes provenant des couches les plus basses (4f-g) présentent un rebord très incurvé; elles datent du début de l'époque flavienne (seconde moitié du I^{er} siècle). Notons, limités aux couches profondes 4f et 4g, des tessons du type II de Curle (époque de

²⁴ E. GOSE, *Gefässtypen der römischen Keramik im Rheinland*, dans *Rheinisches Landesmuseum*, Bonn, 1950.

²⁵ Voir ci-après Chr. DUNANT, ... II. *Les marques de potiers*, pp. 81-93.

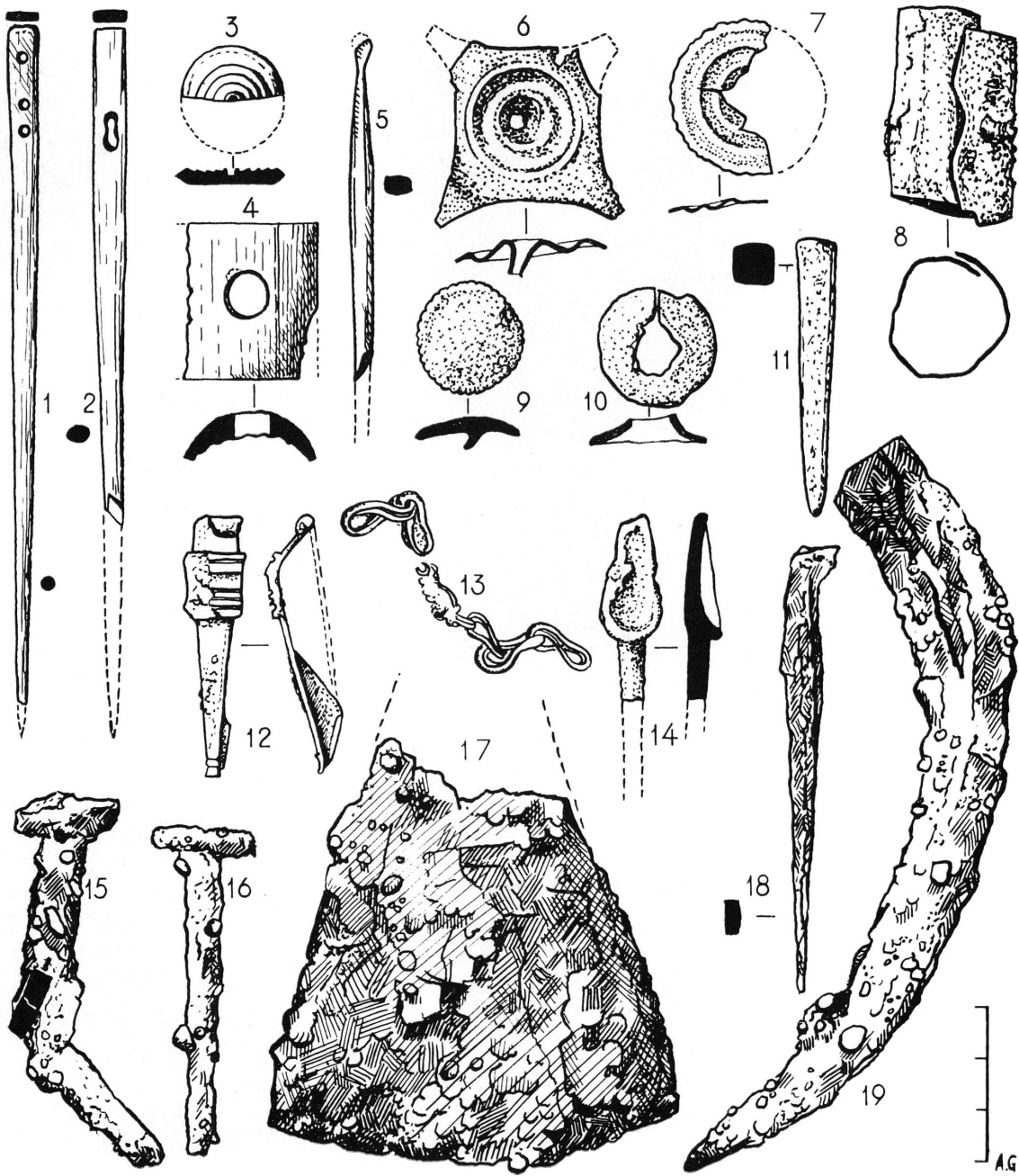


Fig. 9. Objets romains en os (1-5), en bronze (6-14) et en fer (15-19), provenant des couches 3 (8, 10-14), 4 (2-4, 6-7, 9) et indéterminée (1, 5, 15-19). Dessins A. Gallay. Echelle 2: 3.

Néron, troisième quart du I^{er} siècle).²⁶ La poterie à bandes peintes de tradition gauloise est presque exclusivement limitée aux couches 4.

Couche 3. — Elle semble nettement différente des couches inférieures. Le matériel le plus tardif est, si l'on excepte les rares fragments modernes, de la fin du II^e siècle et de la première moitié du III^e siècle. On peut considérer comme caractéristique la présence de poterie vernissée, à reflets métalliques, brun rouge ou noire avec parfois un décor peint blanc (barbotine).²⁷ Quelques tessons de vases ornés de dépressions (*Faltenbecher*) font partie de ce type technologique. On peut ajouter la présence de décors à la roulette et en oculée et de rares fragments décorés de sigillés de Lezoux. Les bols à feuilles cordiformes (Dragendorff 35-36) deviennent moins profonds, plus évasés avec des rebords moins incurvés (fin II^e siècle). Enfin la céramique gauloise peinte a disparu.

*b) Os travaillé.*²⁸ Parmi les rares pièces d'os travaillé, il convient de signaler cinq fragments d'aiguilles polies. Deux d'entre elles sont bien conservées.²⁹

Aiguille en os poli de section arrondie à tête aplatie et à triple chas circulaire. Forte patine verdâtre. Longueur originelle d'environ 135 mm (fig. 9, 1; couche?).

Aiguille de même forme à chas unique obtenu par deux perforations se rejoignant (fig. 9, 2; couche 4d).

Les trois autres fragments proviennent respectivement des couches 4 et 4d.

Notons également:

Un demi-jeton de jeu portant, à sa face supérieure, quatre rainures concentriques (fig. 9, 3; couche 4).

Un élément de charnière de boîte, petite pièce perforée à surface supérieure polie et convexe, probablement brisée, à section en croissant. La face inférieure est constituée par la cavité médullaire d'un os long (fig. 9, 4; couche 4b).

Un fragment de baguette terminée par une petite boule aplatie en partie endommagée, peut-être une partie de style à écrire (*stilus*) (fig. 9, 5; couche ?).

c) Bronze

Fibule à charnière avec goupille située dans un repli de la tête de l'arc. L'ardillon manque. L'arc est divisé en deux parties, une partie supérieure rectangulaire à quatre incisions transversales et une partie sans décoration se rétrécissant vers le pied. Il est peu bombé et de section plate. Cette forme peut être assimilée au deuxième groupe, première série, second type de Lerat³⁰. Ce type présente une variété considérable, mais l'ensemble peut être situé entre le II^e siècle et le début du troisième (fig. 9, 12; couche 3).

Applique quadrangulaire décorée de deux cercles concentriques, en tôle mince (fig. 9, 6; couche 4).

Rondelle de tôle très mince décorée de cercles concentriques avec bord festonné (fig. 9, 7; couche 4d).

Autre rondelle plus grossière non fermée (fig. 9, 10; couche 3).

Bouton de bronze à bord festonné (fig. 9, 9; couche 4d).

²⁶ F. OSWALD et T. D. PRYCE, *Terra sigillata*, Londres, 1920, pl. LXXI, fig. 13.

²⁷ R. J. CHARLESTON, *Roman Pottery*, London, s. d.

²⁸ Cf. VASSY et H. MULLER, *Ebauches d'objets gallo-romains en os, de Sainte-Colombe, près Vienne*, dans *Rhodania* (c. r. 4^e congrès, Nîmes, 1922), t. IV, 1922 (1923), pp. 58-711.

²⁹ Cf. Chr. SIMONETT, *Führer durch das Vindonissa Museum*, 1947, fig. 13, p. 58.

³⁰ L. LERAT, *Catalogue des collections archéologiques de Besançon. II. Les fibules gallo-romaines*, dans *Annales littéraires de l'Université de Besançon*, 2^e série, t. III, fasc. 1, 1956. En particulier pp. 1, 24, 34 et pl. X. Aucun de ses types ne correspond pourtant exactement au nôtre.

Tube de tôle enroulée (fig. 9, 8; couche 3).

Extrémité de petite cuiller (à fard?) (fig. 9, 14; couche 3).

Extrémité de gros clou de section carrée (fig. 9, 11; couche 3).

Fragment de chaînette (fig. 9, 13; couche 3).

d) *Fer*. Il est très mal conservé. Signalons de très nombreux clous à tête large et un fragment de fer de hache (fig. 9, 15-19).

e) *Verre*. Tous les vestiges de verreries sont naturellement très fragmentés. On y remarque des fragments à côtes³¹, deux fonds plats de petite fiole, un culot bombé de bouteille et quelques bords de vases obtenus en repliant la pâte de verre soit vers l'extérieur, soit vers l'intérieur. La couleur du verre est généralement vert bleu, parfois brun jaune.

f) *Monnaie*. Il n'en a été trouvé qu'une seule, indéterminable. On peut rappeler ici que les trouvailles de monnaies isolées sont rares à Genève. Signalons enfin deux fragments de pierre ollaire et un bout de conduite de plomb.

g) *Éléments de construction*. Les niveaux explorés contenaient, comme il fallait s'y attendre dans ces terrains de décharge, de nombreux éléments de construction. A part des tuiles plates ou rondes, des éléments de canalisation en brique, il convient de signaler :

1. *Stucs peints*. L'humidité du terrain a rendu la récolte de ces stucs friables très délicate. Les fragments conservés dépassent rarement 10 cm². La peinture rouge domine nettement. Dans les tons uniformes nous avons, par ordre de fréquence décroissante : le rouge, le blanc, le bleu turquoise (virant au vert), le gris, le brun et le rose.

Les fragments décorés, proportionnellement peu importants, présentent les combinaisons suivantes :

Rouge uniforme traversé par un mince filet blanc rectiligne.

Rouge et vert séparés par un mince filet semblable.

Rouge et noir, séparation rectiligne.

Motifs végétaux (pampres) verts et bruns sur fond noir séparés d'une zone rouge par un filet blanc.

Brun rouge et blanc, séparation rectiligne.

Vert et gris séparés par un filet blanc.

Large bande verte sur fond blanc.

Motifs végétaux fins, verts (petites feuilles ovales) et blancs (minces tiges, boules blanches) sur fond rouge.

Signalons encore :

Un motif modelé en rouge, brun, rose et ocre, non identifiable, sur fond bleu turquoise.

Une large bande ocre de 40 mm se terminant par un ovale brun foncé sur fond bleu clair, limité sur un côté par du rouge.

La majorité de ces décors semblent être des fragments de bordure de panneaux, panneaux probablement uniformément rouges.

³¹ Cf. H. MULLER, *Les bols en verre à côte, de l'époque romaine*, dans *Rhodania (c. r. 12^e congrès, Embrun-Gap, 1930)*, t. XII, 1930, n^o 1428, pp. 152-154 et pl. X.

2. *Crépi de cabane*. Huit fragments de torchis présentent sur une des faces de fortes empreintes d'un clayonnage de baguettes de 1 à 2 cm de diamètre, parallèles les unes aux autres. Dans l'argile gris jaune, de structure lacunaire, s'observent des traces de la paille qui lui était mêlée en faible proportion. Le fragment le plus volumineux, d'une épaisseur de 8 à 10 cm, porte des traces de clayonnage à sa face intérieure et sa face extérieure, grossièrement lissée, porte des lignes parallèles profondément incisées, espacées de 4 cm et orientées obliquement par rapport aux traces de baguettes de la face intérieure. Nous avons ici l'aspect visible de ces revêtements de torchis.

3. *Marbre*. Les quelques éléments lithiques de construction sont :

Une dizaine de fragments de revêtement de marbre blanc de 10 à 25 mm d'épaisseur.

Un fragment de revêtement de marbre rose (épaisseur 15 mm).

Un fragment de revêtement de pierre verte (épaisseur 8 mm).

Enfin, deux corniches de marbre blanc :

L'une présentant la succession de moulures suivante, de haut en bas : un chanfrein, une large gorge, un mince filet oblique, une doucine, un filet oblique et un quart de rond (hauteur 110 mm, avancement 60 mm, longueur conservée 120 mm).

L'autre est limitée vers le haut par un large champ vertical et comprend deux larges gorges séparées par un double filet aux surfaces perpendiculaires l'une à l'autre (hauteur 85 mm, avancement 70 mm, longueur conservée 220 mm).

Notons encore, en marbre blanc, un petit parallépipède de 50 × 40 × 30 mm.

h) La faune. Les dents, les petits os d'articulation (astragales, calcanéums, cuboscaphoïdes), les phalanges (I, II et sabots), les os canons et les surfaces d'articulation des os longs sont naturellement les parties du squelette les mieux conservées. Notons également la présence d'un certain nombre de cornes osseuses de bovidés et d'ovicapridés et deux crânes complets et plusieurs mandibules de chien. Ces restes proviennent d'une faune domestique, certainement en grande partie de boucherie. Pour donner une idée des proportions des divers genres représentés, nous avons établi deux séries de pourcentages en comptant, en premier lieu, le nombre des fragments de maxillaires, puis le nombre total des dents. Nous avons obtenu les résultats globaux suivants pour la faune domestique aisément reconnaissable :

	<i>A partir</i>	<i>Des maxillaires</i>	<i>Des dents</i>
Porc		47,1 %	42,6 %
Ovicapridés (chèvre et mouton)		30,1 %	29,7 %
Bœuf		20,3 %	21,0 %
Chien		2,5 %	6,0 %
Cheval		0 %	0,7 %

Le fait le plus remarquable est l'absence presque totale de cheval (5 dents). Ces proportions négligent certainement un infime résidu de petite faune domestique et sauvage et ne sont données qu'à titre indicatif provisoire. Une étude détaillée de ce matériel, quantitativement abondant et bien daté (au moins en ce qui concerne les exigences de la paléontologie), serait souhaitable, car le problème de la faune

domestique romaine (espèce et races) a trop longtemps été négligé alors qu'elle intéresse une partie importante de l'économie rurale de ces périodes.

La presque totalité des ovicapridés sont des animaux extrêmement jeunes, il s'agit nettement d'un bétail de boucherie. Le cas des bovidés est moins net, car, s'il y a beaucoup de jeunes individus, on remarque également des dentitions très usées (peut-être animaux de trait?).

Certains os sont rongés par les chiens et un certain nombre présentent des traces de dépeçage, en particulier les cornes osseuses de bovidés, dont la base est souvent fortement entaillée pour séparer la corne épidermique de la peau. Les quelques cornes d'ovicapridés, peu courbes et très aplaties dans le sens antéro-postérieur, ne présentent pas ces entailles circulaires.

VI. RÉSUMÉ ET CONCLUSION

On doit considérer comme acquis la présence d'une profonde dépression peut-être naturelle, dépression que les habitants de la première moitié du II^e siècle après J.-C. (au plus tard) ont utilisée pour y établir un aqueduc avant de le combler à l'aide de matériaux provenant entre autres de terrains de démolition (couche 4). Aucune construction ne semble s'être dressée dans ce secteur. Par la suite (la certitude devient hypothèse) des travaux de creusement et de remblayage — peut-être en rapport avec la mise hors d'usage de l'aqueduc — expliquent les irrégularités de la surface de la couche 4 et la présence de la couche 3 qui plonge jusqu'à toucher l'aqueduc; rappelons toutefois que la présence de quelques tessons plus récents, si elle ne s'explique pas par des intrusions postérieures, peut rajeunir cette couche, ce qui paraît toutefois peu probable.

Il serait tentant de mettre la fin de l'utilisation de l'aqueduc en rapport avec les premières incursions barbares et le repli de la ville romaine sur la colline de l'oppidum.³² Nous disposons malheureusement de trop peu d'éléments sûrs pour faire autre chose que poser la question.³³

Conscients de la portée très limitée des déductions que nous avons tirées de nos observations, nous pensons cependant que celles-ci fourniront des éléments précis à ceux qui auront à les utiliser et qu'elles peuvent contribuer un peu à préciser l'histoire de Genève au cours des deux premiers siècles de notre ère, de cette histoire que, mieux que quiconque, Louis Blondel a su faire ressurgir au prix d'une activité exceptionnellement efficace. Nous lui disons, en terminant cette étude de novice, notre admiration et notre reconnaissance.

³² L. BLONDEL, *Le développement urbain de Genève*, dans *Cahiers de préhistoire et d'archéologie*, t. III, 1946, pp. 26-30.

³³ L'élément le plus récent de remplissage de l'aqueduc et de la couche 3 est le type de vase à dépressions (Faltenbecher); toutefois il ne peut constituer un jalon chronologique précis.

